

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES et JARDINS POTAGERS



J'aime ma commune,  
J'aime les fleurs,  
Je participe,

2024

Infos inscriptions : 04 79 24 22 26 – Mairie

### **Clôture des inscriptions le 15 juin**

En fleurissant vos terrasses, balcons, jardins, commerces, cafés, restaurants, entreprises .... ou en apportant un grand soin à votre potager, visibles de la rue, vous contribuez à l'embellissement de notre commune et à la mise en valeur de notre territoire.

Alors, n'hésitez pas à partager vos plus belles compositions en vous inscrivant au **concours communal des maisons fleuries et jardins potagers**.

**Pour participer il suffit de renseigner le bulletin d'inscription, disponible en mairie ou sur notre site internet et le retourner en mairie avant le 15 juin.**

**Les personnes, qui ne peuvent imprimer ce document, sont invitées à le retirer à l'accueil des mairies ainsi que le règlement du concours.**

A l'issue de ce concours communal, les premiers lauréats de chaque catégorie seront présentés, par la commune, au jury du concours départemental des « Villes, Villages et Maisons Fleuris » qui sera seul juge pour leur attribuer ou non un prix départemental.

5 catégories ont été créées :

- Catégorie 1 – habitat individuel avec jardin
- Catégorie 2 - habitat individuel façade (fenêtres, balcons, terrasses)
- Catégorie 3 – habitat collectif (fenêtres, balcons, terrasses)
- Catégorie 4 - Commerce, bar, restaurant, hôtel, entreprise, camping
- Catégorie 5 – jardin potager

**Bonne participation !**

**Bulletin d'inscription à retirer en mairie  
d'Aigueblanche, Le Bois, Saint-Oyen ou à télécharger sur notre site  
internet.**